

LISTE DE VÉRIFICATION POUR LES DEMANDES DE SUBVENTION ALLIANCE

Avant de présenter une demande, assurez-vous que toutes les exigences obligatoires et facultatives (le cas échéant) sont satisfaites et veillez à suivre les [instructions](#). Tout élément manquant ou le non-respect des instructions entraînera le rejet de la demande.

OBLIGATOIRE	
FACULTATIF	
OPTIONS 1 et 2	
<input type="checkbox"/>	Si vous présentez à nouveau une demande qui n'a pas été retenue aux fins de financement auparavant, tous les problèmes relevés dans la demande antérieure ont été réglés. Nous vous recommandons de joindre une lettre d'accompagnement expliquant les changements apportés. Cette lettre ne sera pas communiquée aux évaluateurs externes.
<input type="checkbox"/>	Le défi de recherche présenté dans la demande a trait aux sciences naturelles ou au génie (SNG).
<input type="checkbox"/>	Si les travaux de recherche proposés prévoient des collaborations dans d'autres domaines que les SNG, les coûts associés à ces collaborations doivent être indiqués dans le budget du projet et représenter tout au plus 30 % des coûts partagés du projet.
<input type="checkbox"/>	La demande prévoit la participation d'au moins un organisme partenaire dont la contribution est prise en compte dans le calcul du partage des coûts avec le CRSNG.
<input type="checkbox"/>	Les contributions en espèces des organismes partenaires prises en compte dans le calcul du partage des coûts avec le CRSNG doivent être suffisantes pour le ratio de partage des coûts choisi (se reporter aux pages Rôle des organismes partenaires et Financement du projet de recherche).
<input type="checkbox"/>	Compte tenu du type d'organisme partenaire et de la taille globale de ceux-ci, le ratio de partage des coûts approprié a été choisi (se reporter à la page Financement du projet de recherche).
<input type="checkbox"/>	Les contributions en espèces de l'organisme partenaire sont exprimées en dollars canadiens.
<input type="checkbox"/>	Chaque organisme partenaire participant à la demande doit y jouer un rôle, que sa contribution soit prise en compte ou non dans le calcul du partage des coûts avec le CRSNG et qu'il verse ou non une contribution en espèces. À l'exception des organismes dont le mandat est d'offrir un soutien financier à la R et D, chaque organisme partenaire doit apporter une contribution en nature, qui doit être décrite et justifiée.
<input type="checkbox"/>	Pour chaque organisme partenaire, la demande comprend le Formulaire de l'organisme partenaire dûment rempli, entre autres le profil de l'organisme partenaire (une page). Les lettres d'appui ne sont pas autorisées et elles seront retirées de la demande.
<input type="checkbox"/>	Pour chaque organisme partenaire comptant moins de cinq employés à temps plein, la demande comprend le Questionnaire – Information supplémentaire concernant l'organisme partenaire dûment rempli, à moins que le partenaire ait déjà fourni ce document au cours des 12 derniers mois.
<input type="checkbox"/>	Pour l' option 1 , le <u>montant annuel</u> demandé au CRSNG se situe entre 20 000 \$ et un million de dollars. Pour l' option 2 , le <u>montant annuel</u> demandé au CRSNG se situe entre 30 000 \$ et 100 000 \$ (cette limite pourrait être réévaluée dans les 12 mois suivant le lancement de l'option 2).
<input type="checkbox"/>	Les contributions en espèces versées à l'avance par les organismes partenaires, prises en compte dans le calcul du partage des coûts avec le CRSNG et nécessaires à ce calcul, n'ont pas été dépensées, en partie ou en totalité, plus de trois mois avant la date de présentation de la demande.
<input type="checkbox"/>	Toutes les dépenses prévues sont admissibles (se reporter au Guide d'administration financière des trois organismes), expliquées en détail et bien justifiées.

<input type="checkbox"/>	S'il s'agit d'un grand projet (montant demandé par année [en moyenne] au CRSNG : plus de 300 000 \$) faisant appel à plusieurs organismes partenaires ou universités, les coûts de gestion du projet ne peuvent dépasser 10 % des coûts directs de la recherche.
<input type="checkbox"/>	La proposition suit la structure de présentation du gabarit . Vous n'avez pas modifié les entêtes, le texte, les puces ou les marges et vous avez respecté les Normes relatives à la présentation de demandes en ligne et aux pièces jointes du CRSNG. Plus précisément, tous les textes sont présentés en Times New Roman, taille de 12 points. Toutes les marges sont réglées à au moins ¾ po (1,87 cm).
<input type="checkbox"/>	La proposition ne dépasse pas le nombre limite de pages indiqué dans les Instructions relatives à la présentation des demandes . Cette limite varie selon le montant annuel moyen demandé au CRSNG. Les pages excédentaires seront retirées et si l'information portant sur un ou plusieurs critères ou sous-critères d'évaluation devient de ce fait incomplète, le CRSNG rejettera la demande.
<input type="checkbox"/>	S'il s'agit d'un grand projet (montant demandé par année [en moyenne] au CRSNG : plus de 300 000 \$) faisant appel à plusieurs organismes partenaires ou universités, vous pouvez fournir au plus trois pages supplémentaires qui servent uniquement à décrire des aspects comme la gestion du projet, la structure de gouvernance et l'appui fourni par la ou les universités. Ces pages doivent figurer sous la rubrique Équipe. Advenant que l'une des pages supplémentaires est utilisée à une autre fin, le CRSNG la supprimera et si l'information portant sur un ou plusieurs critères ou sous-critères d'évaluation devient de ce fait incomplète, le CRSNG rejettera la demande.
<input type="checkbox"/>	La proposition tient compte de chacune des exigences énumérées sous forme de puces dans le gabarit de la proposition sous chaque rubrique. Dans le cas contraire, la demande sera considérée comme incomplète et sera rejetée.
<input type="checkbox"/>	La proposition comprend un plan de formation qui vise principalement les étudiants du premier cycle et des cycles supérieurs ou les stagiaires postdoctoraux.
<input type="checkbox"/>	La proposition comprend un plan de formation détaillé qui décrit des pratiques particulières témoignant de la prise en compte de l'équité, de la diversité et de l'inclusion (EDI) et qui sera mis en œuvre pendant le projet afin de créer un environnement de recherche et de formation inclusif. Les énoncés génériques ou les références à l'environnement actuel au sein de l'équipe à l'origine de la demande ne seront pas jugés suffisants. Si le plan de formation ne montre pas clairement que l'EDI a été dûment prise en compte, le CRSNG rejettera la demande.
<input type="checkbox"/>	Le formulaire 100A et le CVC pour le candidat et chaque cocandidat sont complets et à jour, conformément aux instructions (formulaire 100A et CVC). Si le formulaire 100A et le CVC que vous fournissez ne sont pas conformes aux instructions, la demande sera jugée incomplète et sera rejetée.
<input type="checkbox"/>	Si vous le jugez pertinent, vous pouvez joindre à la demande la notice biographique ou le CV des collaborateurs ou des employés clés des organismes partenaires. La notice ou le CV doivent être conformes aux instructions et compter au plus deux pages chacun. Les pages excédentaires seront retirées.
OPTION 2 UNIQUEMENT	
<input type="checkbox"/>	Le candidat et les cocandidats n'ont présenté aucune demande de subvention Alliance dans le cadre de l'option 2 au cours des 12 derniers mois (cette limite pourrait être réévaluée dans les 12 mois suivant le lancement de l'option 2).
<input type="checkbox"/>	Aucun des organismes partenaires (ni aucune de leurs divisions, de leurs filiales ou de leurs agences) dont la contribution est prise en compte dans le calcul du partage des coûts n'a participé à plus d'une demande de subvention Alliance dans le cadre de l'option 2 au cours des 12 derniers mois.
<input type="checkbox"/>	La section Proposition de valeur concernant les retombées publiques (PVRP) du gabarit de la proposition est complète. Elle constituera la principale source d'information pour le comité d'examen des demandes présentées dans le cadre de l'option 2, qui déterminera si la demande satisfait aux exigences établies pour cette option et si elle peut être soumise à une évaluation par les pairs de son mérite global, comme dans le cas de l'option 1. Le reste de la proposition, à l'exception de la PVRP, renferme toute l'information pertinente nécessaire à son évaluation par les pairs.